Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA2000

NATURA 2000

Par qui ?
Ce formulaire est à remplir par le ***porteur du projet****,* ***c'est-à-dire l'organisateur de la manifestation*** *en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.*

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?
Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.
Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. ***Attention :*** *si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?
Ce formulaire permet au ***service administratif instruisant le projet*** *de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (ou structure) : Association Sport et Tourisme en baie de Somme
Commune et département) : SAINT-VALERY-SUR-SOMME / SOMME
Adresse : 11 rue du puit Salé - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME
Téléphone : 06.75.06.84.88 Fax :
Email : latransbaie@gmail.com

Projet : La Transbaie - 32ème édition

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser la nature du projet, de la manifestation ou intervention envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Organisation de l'édition 2026 de la Transbaie, une course à pied qui traverse la baie de Somme : entre Saint-Valery-sur-Somme et le Crotoy. Il s'agit de la 32e édition.
La course consiste en un aller-retour entre Saint-Valery-sur-Somme (départ et d'arrivée) et le Crotoy (demi-tour).

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé sur la commune de : En baie de Somme / Saint-Valery-sur-Somme et Le Crotoy

Lieu-dit : …… Département : SOMME (80)

En site(s) Natura 2000 : oui ☒ non ☐ Si oui quel sites concernés ? (Compléter ci-dessous)

Nom du site	n° du site
- Estuaires et littoral picards (baies de Somme et d'Authie)	- FR2200346
-	- FR22
-	- FR22

En zone de sensibilité: oui

Hors site(s) Natura 2000 : oui ☒ non ☐

A quelle distance ?	**Nom du site**	**n° du site**
A 4.000 (m ou ~~km~~) du site	- Estuaires picards : Baie de Somme et d'Authie	- FR2210068
A (m ou km) du site	-	- FR22
A (m ou km) du site	-	- FR22

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Implantation ou manifestation :

☒ Emprise au sol temporaire : en m²

si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m² ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

☐ Emprise au sol permanente: en m²

si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m² ☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

☒ Longueur du projet (pour les projets linéaires) ou de l'itinéraire (manifestations) : ….17 500…… (m.)

☐ Emprises en phase chantier : …… (m.)

☒ Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention génèrera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes (participants et public) attendues.

Hors zone Natura 2000

Les parkings liés à la manifestation seront situés dans la ville de Saint-Valery-sur-Somme

Le village de la course se situera sur le port de Saint-Valery-sur-Somme. Les sanitaires s'y trouveront ainsi qu'un système d'épandage neuf en guise de douches.

Le seul point de ravitaillement sera situé dans la ville du Crotoy, majoritairement pour du solide. Pour l'eau, des rampes de robinets seront potentiellement installées à ce même endroit.

Des aménagements sont prévus pour sécuriser la zone de remontée de la baie près du phare de St-Valery. Cette zone est dangereuse par la présence de galets et une pente dangereuse. Tellier Paysage prélèvera du sable à proximité de cette zone pour sécuriser cette pente.

☒ Nombre de participants attendus : 6 500

☒ Public attendu : 25 000

Préciser sur la carte les zones de concentration du public.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation : ☒ diurne ☐ nocturne ☐ diurne et nocturne

- Durée précise si connue : …1 jour…. (Jours, mois) ou durée approximative en cochant la case correspondante :

□ < 1 mois
□ 1 mois à 1 an
□ 1 an à 5 ans
□ > 5 ans

- Période précise si connue : 06 septembre 2026 pour la prochaine édition

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante :

☐ Printemps
☐ Automne
☒ Eté
☐ Hiver

Fréquence : ☒ Chaque année ☐ chaque mois ☐ autre (préciser) :

2 Identification des incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitatset des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites*(Formulaires Standard de Données). Ces listes sont accessibles:*

- *via le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel: http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees(sélectionner le programme «Natura 2000»)*
- *via le portail régional Natura 2000: http://www.natura2000-picardie.fr*

Chaque espèce ou habitat naturel a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet de manifestation. Vous trouverez les informations sur la sensibilité des milieux et des espèces présents en Picardie dans les documents de guidance pour la réalisation des évaluations des incidences en Picardie: http://natura2000-picardie.fr/documents_incidences.html, Vous trouverez également les coordonnées des animateurs des sites Natura 2000 sur le lien : http://natura2000-picardie.fr/TDB_site_internet.pdf,

Incidences potentielles d'une manifestation sportive

Les caractéristiques de la manifestationpermettent d'identifier les incidences potentielles qu'elle sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales..
Attention: la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature dece projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet.
Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet de manifestation selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés

Cochez les cases concernées par votre projet.

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
☐ Période d'organisation de la manifestation	Dérangement d'espèces en période de reproduction / nidification	Toutes espèces d'oiseaux
☒ Circulation de véhicules motorisés	Destruction d'habitat, destruction d'espèces végétales, dérangement d'espèces animales	Milieux humides et dunaires, pelouses,
☐ Stationnement en espace naturel et installations temporaires	Destruction ou dégradation d'habitat	Tous habitats d'IC
☐ Débroussaillage mécanique	Dégradation d'habitats, perturbation d'espèces	Milieux humides, rale des genets
☒ Franchissement de cours d'eau ou zone humide	Destruction ou dégradation d'habitats, destruction d'espèce végétale d'IC, pollution des eaux	Cours d'eau, milieux humides
☒ Fréquentation (du public notamment)	Piétinement, dégradation d'habitats naturels, destruction d'espèces végétales d'IC	Toutes espèces végétales d'IC, milieux dunaires, zones humides, pelouses calcaires
☐ Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris
☒ Bruit (sonorisation, feux d'artifice, cris,...)	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris, amphibiens

3 Incidences du projet

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées ***en justifiant vos conclusions****.*

L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Le passage d'environ 6 500 coureurs engendre une pression mécanique sur le substrat, dominée par un tassement lié à la répétition des contraintes verticales. Cette pression est susceptible de provoquer une compaction du sédiment et une altération des capacités de résistance et de résilience de l'habitat.
L'impact réel de cette pression apparaît modéré à l'échelle du site. Les perturbations attendues resteront limitées spatialement et sans effet notable sur la fonctionnalité globale des habitats. L'analyse des surfaces concernées met en évidence un impact spatial très limité à l'échelle du site Natura 2000, les habitats interceptés par le parcours ne représentent qu'une proportion très faible de leur surface totale au sein de la ZSC.
Aussi, aucun des habitats traversés n'est rare au niveau de la baie de Somme ou des estuaires picards.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles) :

Mammifères marins : Phoques gris et Phoques veau-marins

Avifaune de la ZPS

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation…) par dérangement, rupture de continuités écologiques:

Ce dérangement peut entraîner l'envol des oiseaux en phase de repos ou d'alimentation et un abandon temporaire des zones fonctionnelles. Il peut également interrompre les phases de repos des phoques et provoquer un déplacement vers d'autres zones. Cependant, il est important de rappeler que la manifestation a lieu en septembre, hors période de reproduction, que la durée de dérangement est limitée dans le temps et que les individus disposent de capacités de fuite et de zones de report importantes à l'échelle de la baie.

Décisions prises lors de l'élaboration du projet permettant de supprimer ou réduire les incidences du projet :

Le projet aura d'autant moins d'incidences sur le ou les sites Natura 2000 s'il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel.

Dès la construction du projet, la date a été choisie de sorte à limiter les impacts sur certaines composantes.
En effet, dans ses précédentes éditions, la Transbaie avait lieu en juin, cette année elle est prévue en septembre.
A ce moment, les jeunes phoques seront sevrés, ce qui limite le risque d'impact permanent lié au dérangement sur cette population (séparation mère-petit).
Le tracé du parcours évite volontairement les gisements exploités de Scrobiculaires planes.
Le balisage de la course évite les matériaux plastiques comme les rubalises pour limiter la pollution plastique.
La pelle motorisée qui sera utilisée pour l'aménagement de sable nécessaire à la sécurité du parcours sera munie de chenilles limitant la dégradation des sols et utilisera une huile biodégradable.

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.
A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :
- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

***Avez-vous associé l'animateur du (ou des) site(s) Natura 2000 identifié(s) dans* la première partie ?**

☒ **OUI** Le PNM EPMO a ciblé les composantes à enjeux et a fourni
☐ **NON** un grand nombre de données utiles à cette étude

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence négative significative ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Saint Valery sur Somme — Signature :

Le (date) : Le 06/04/2026 — Courtois Denis

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?
INFORMATION GENERALE SUR NATURA 2000

- Consulter l'outil informatique **CARMEN** sur le site internet de la DREAL:
http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese.map
ou aller sur geoportail
- Prendre l'attache de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** - DDT(M) -du département concerné

INFORMATION RELATIVE AUX SITES NATURA 2000 EN PICARDIE

- Consulter les Formulaires standards de données (FSD) des sites Natura 2000 sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel :
http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees (sélectionner le programme « Natura 2000 »

- Consulter les fiches de sites région Picardie et les documents de guidance sur le portail régional :
http://natura2000-picardie.fr/index.html
- Consulter le DOCOB du site (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :
http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html
- Contacter l'animateur du site :
http://natura2000-picardie.fr/TDB_site_internet.pdf

- Pour la Somme :
https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Nature-paysages-sites-et-especes-protegees/Les-aires-protegees-dans-le-departement-de-la-Somme/Natura-2000

https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=7aebf63d-8f86-42e4-bfbb-169d793a24b7

